



Cahiers  
de recherches  
médiévales et  
humanistes

## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies  
Comptes-rendus | 2013

---

Guillaume Michel, *Le Penser de royal memoire*, éd.  
Lidia Radi

Catherine Magnien-Simonin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crm/13017>

DOI : 10.4000/crm.13017

ISSN : 2273-0893

### Éditeur

Classiques Garnier

### Référence électronique

Catherine Magnien-Simonin, « Guillaume Michel, *Le Penser de royal memoire*, éd. Lidia Radi », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 26 mai 2013, consulté le 15 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/crm/13017> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.13017>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 octobre 2020.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

---

# Guillaume Michel, *Le Penser de royal memoire*, éd. Lidia Radi

Catherine Magnien-Simonin

---

## RÉFÉRENCE

Guillaume Michel, *Le Penser de royal memoire*, éd. Lidia Radi, Paris, Classiques Garnier (« Textes de la Renaissance » 176), 2012, 458p.  
ISBN 978-2-8124-0576-1

- 1 Il faut d'abord reconnaître que *Le Penser de royal memoire* n'est pas de ces textes que l'on connaît vraiment, d'autant qu'il n'a jamais été réédité depuis 1518 et que son auteur Guillaume Michel dit de Tours n'est souvent cité qu'en passant, même si quelques chercheurs (Elizabeth Armstrong, V.-L. Saulnier, Gérard Defaux, Pascale Chiron, Cynthia Brown) lui ont consacré depuis une cinquantaine d'années des travaux approfondis. La vie de Guillaume Michel, en dépit des efforts de Lidia Radi, l'éditrice du *Penser de royal memoire*, comme de ceux qui l'ont précédée, reste difficile à restituer, et elle repose, les documents d'archive faisant défaut, sur la lecture critique des quelques indications qu'il a pu laisser lui-même ici ou là dans ses ouvrages. Il semble avoir vécu plutôt à Paris qu'en Touraine, et s'être appelé aux titres de ses ouvrages Guillaume Michel de Tours seulement pour rappeler, selon l'usage alors, qu'il était natif de Châtillon-sur-Indre, on ne sait trop quand, probablement vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; en tout cas il était mort en 1556. On ne sait rien non plus de sa profession, s'il en eut une, mais l'on peut supposer qu'il vécut dans une certaine aisance, car il n'eut besoin ni de recourir à des protecteurs, ni d'entretenir ou de quêter des relations particulières avec le pouvoir. Cet auteur discret, voire mystérieux, a néanmoins laissé de nombreuses traductions publiées de 1516 à 1542 par de grands libraires parisiens (Pierre Vidoue, Galliot du Pré, et ensuite Fezandat, Janot, Longis, Sertenas, Maurice de La Porte, Jean Petit, Kerver...), traductions de Flavius Josèphe, de Justin, de Cicéron, d'Apulée, de Nicole Gilles, et surtout des œuvres de Virgile qu'il amplifie et moralise avec succès, à en croire les trois rééditions qui se succèdent jusqu'en 1540. Par ailleurs, il serait, plutôt

que Marot, l'éditeur du *Roman de la rose* paru chez Galliot du Pré en 1526. Enfin il a composé une œuvre personnelle, comprenant cinq ouvrages originaux, depuis *La Forest de conscience contenant la chasse des Princes spirituelle*, chez Michel Le Noir en 1516 et 1520, jusqu'au traité *De la justice et de ses especes*, publié posthume en 1556 chez Jacques Kerver par l'avocat Guillaume Aubert.

- 2 L'ouvrage présenté par Lidia Radi est issu de la thèse qu'elle a soutenue en 2005 à Grenoble 3, et comprend l'édition dite critique avec introduction, commentaire et notes, de la deuxième œuvre originale de Guillaume Michel, *Le Penser de royal memoire*. Elle examine les quatre autres dans un parcours chronologique, qui tend à définir pourquoi G. Michel prenait la plume, à quel milieu social, religieux et intellectuel il appartenait, quels espoirs il plaçait dans le jeune roi de France, figure essentielle dans la genèse du *Penser de royal memoire* : la présentation restitue d'abord le contexte de l'année 1518, indispensable pour en comprendre l'ambition et la teneur. A l'occasion du concordat de Bologne signé en août 1516 entre Léon X et le roi de France « fils aîné de l'Eglise », le pape avait exhorté François I<sup>er</sup> à entreprendre une croisade, que ce dernier avait en effet un temps envisagée. Bien que n'appartenant pas à l'entourage royal, Guillaume Michel imagine une série de douze discours et épîtres, en vers et en prose, appelant le souverain à tenir sa promesse. Des personnages bibliques ou issus de l'écriture sainte (David, les Filles de Sion, Lucifer et le Saint-Esprit), historiques (Jeanne d'Arc), et mythologiques (Polymnie et Elpora), offrent au jeune roi des objets symboliques (harpe et fronde, cheval, éperons). Décrits au moyen de l'allégorie énumérative, qui associe leurs différentes parties aux vertus royales, ces objets constituent un aide-mémoire pour le souverain, qui doit mettre en œuvre les principes qu'ils représentent. D'autres voix s'élèvent aussi : celle de l'Église ou des voix sans identité précise qui invectivent les Turcs ou exhortent les rois. Lidia Radi propose une analyse rhétorique serrée de la disposition (p. 89-143) avec conclusion sur le sens de l'ouvrage (p. 144-146). L'introduction traite aussi des problèmes de langue, de forme (versification, rimes, prosimètre). L'édition du texte a été faite d'après l'unique édition de 1518, avec quelques corrections signalées pour les fautes typographiques assez nombreuses, et l'introduction d'une ponctuation systématique pour suppléer aux négligences de celle de l'originale. Lidia Radi en décrit les cinq exemplaires connus, tous conservés en France : celui de la BnF (qu'on trouve numérisé sur Gallica) a appartenu à la Bibliothèque royale mais apparemment pas à François I<sup>er</sup>. Le texte est suivi d'une annotation copieuse (p. 351-420). Bibliographie, lexique et *index nominum* ferment l'ouvrage.
- 3 Signalons, c'est la loi du genre, quelques rares points qui demanderaient éclaircissement, voire éventuelle correction. À la note 3 de la page 21, lire « Goujet ». Aux pages 174 à 176, Lidia Radi décrit les quatre gravures, et en indique la provenance, mais on aimerait surtout voir défini ensuite le rôle qu'elles jouent dans *Le Penser*, bref que l'éditrice prenne position, donne son opinion, car un renvoi au travail de Pascale Chiron et de Philippe Maupeu ne comble pas la curiosité justifiée du lecteur. Même petite déception dans les notes des pages 351 et 354, car une citation (p. 354), ou un renvoi à l'article de Richard Cooper (p. 351) ne suffisent pas. À la page 175, l'explication de la deuxième gravure (Urie et David) est d'autant plus confuse qu'elle s'achève sur un paragraphe de deux phrases incomplètes et conclues par des guillemets fermants qui

n'ont pas été ouverts. À la ligne 8 de la page 176, comment comprendre *res* ? Est-ce « Roy » ? « Rex » ? Et « comme nous l'avons vu » un peu au-dessus, ligne 6, renvoyant à un article de l'éditrice, paraît un peu léger. Il aurait fallu soit en reformuler la teneur, soit renvoyer au *Penser*, en effet, tout à fait explicite p. 231. À la page 178, les cinq dernières lignes consacrées à l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sont un peu confuses, et il manque un « Le » devant « Marquis de Paulmy ». À la page 179, lire « au fonds Goujet ». À la page 350, est-il sûr qu'il faille supposer une lacune, et en ce cas laquelle ? « tienne » ? « entière » ? Ne pourrait-ce pas simplement être soit une faute typographique (il y en a), soit un emploi redoublé ? À la page 351, confusion entre imprimeur et libraire : Philippe Renouard enregistre Jean de La Garde et Pierre le Brodeur comme libraires, non comme imprimeurs, et l'ouvrage ne livre pas le nom de l'imprimeur, imprimé en tout cas pour (et non par) ces deux libraires.

- 4 Mis à part ces vétilles, l'édition du *Penser de royal memoire* est de fort bonne tenue, et soignée. On salue, qu'à la veille des célébrations de 1515, elle nous fasse [re]découvrir un texte adressé au jeune François I<sup>er</sup>.